

tenue sous la présidence de Monsieur GRIMAUD, assisté(e)
de Madame LEQUEUX et Madame MEREAU, Conseillères
En présence de Madame LUCAS, Rapportrice publique
Madame LATIF, Greffière

10 heures 30

01) DOSSIER N° 2304581

RAPPORTEURE: Madame Anaïs LEQUEUX

Titre de l'affaire Demande d'annulation de l'arrêté préfectoral du 10 mars 2023 portant mise en demeure de régulariser la situation administrative et fixant des mesures conservatoires à l'encontre de la société CASSIN TP exploitant une installation de stockage de déchets inertes illégale, route de St-Thomas sur le territoire de la commune de Saint-Lys, ensemble la décision du 28 juin 2023 par laquelle le préfet de la Haute-Garonne rejette le recours gracieux.

Nom des parties

Demandeur SARL CASSIN TP

Défendeur PREFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE

Représentants des parties

CLAMENS CONSEIL (Cour)

02) DOSSIER N° 2401500

RAPPORTEURE: Madame Anaïs LEQUEUX

Titre de l'affaire Demande d'annulation de l'arrêté préfectoral du préfet de la Haute-Garonne du 9 janvier 2024 prononçant une amende administrative à l'encontre de la société Cassin TP exploitant une installation de stockage de déchets inertes située route de Saint Thomas à Saint-Lys (31470).

Nom des parties

Demandeur SARL CASSIN TP

Défendeur PREFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE

Représentants des parties

CLAMENS CONSEIL (Cour)

03) DOSSIER N° 2403130

RAPPORTEURE: Madame Anaïs LEQUEUX

Titre de l'affaire Demande d'annulation de l'arrêté préfectoral en date du 26 mars 2024 prononçant une astreinte journalière en application de l'article L. 171-7-I-1° du code de l'environnement, pour transport et stockage de déchets inertes, à l'encontre de la SARL CASSIN TP qui exploite un site de remblaiement implanté au lieu-dit Saint-Eugène, sur le territoire de la commune de Lavaur.

Nom des parties

Demandeur SARL CASSIN TP

Défendeur PREFECTURE DU TARN

Représentants des parties

CLAMENS CONSEIL (Cour)

A

10 heures 30

04) DOSSIER N° 2406036

RAPPORTEURE: Madame Anaïs LEQUEUX

Titre de l'affaire Demande d'annulation de l'arrêté du 31 juillet 2024 du Préfet du Tarn portant liquidation partielle de l'astreinte administrative prise à l'encontre de la société Cassin TP pour transport et stockage de déchets inertes à Lavaur, lieu-dit Saint Eugène.

Nom des parties**Demandeur** SARL CASSIN TP**Représentants des parties**

CLAMENS CONSEIL (Cour)

Défendeur PREFECTURE DU TARN

A

05) DOSSIER N° 2500572

RAPPORTEURE: Madame Anaïs LEQUEUX

Titre de l'affaire Demande d'annulation de l'arrêté du 25 novembre 2024 du Préfet du Tarn portant liquidation totale de l'astreinte administrative prise à l'encontre de la société Cassin TP.

Nom des parties**Demandeur** CASSIN TP**Représentants des parties**

CLAMENS CONSEIL (Cour)

Défendeur PREFECTURE DU TARN

A

06) DOSSIER N° 2405587

RAPPORTEURE: Madame Anaïs LEQUEUX

Titre de l'affaire Demande d'annulation de la délibération du 8 juillet 2024 de la Communauté de communes des Monts de Lacaune et de la Montagne du Haut Languedoc entre Tarn et Hérault approuvant le PLUiH des Monts de Lacaune.

Nom des parties**Demandeur** Monsieur et Madame B**Représentants des parties**

THESIAS AVOCATS (Cour)

Défendeur COMMUNAUTE DE COMMUNES DES MONTS DE LACAUNE ET DE LA MONTAGNE DU HAUT LANGUEDOC

Maître SERRE Pauline (Cour)

10 heures 30

07) DOSSIER N° 2502752

RAPPORTEURE: Madame Anaïs LEQUEUX

Titre de l'affaire ART R.311-6 - Demande d'annulation de l'arrêté N° PC 08211724P0015 en date du 18 février 2025 par lequel le préfet de Tarn-et-Garonne a refusé un permis pour la construction d'un parc agrivoltaïque à la société REDEN INVESTMENTS FRANCE sur un terrain sis lieu-dit CONTRESTI à Montaigu-de-Quercy (82150).

Nom des parties**Demandeur** SOCIÉTÉ REDEN INVESTMENTS FRANCE**Représentants des parties**

CABINET BCTG AVOCATS (Cour)

Défendeur PREFECTURE DE TARN-ET-GARONNE

Monsieur le préfet

08) DOSSIER N° 2100901

RAPPORTEURE: Madame Marine MEREAU

Titre de l'affaire REQUETE INDEMNITAIRE - Demande de mise à la charge du ministère de la transition écologique et solidaire d'une somme de 1 304 938 euros au titre du préjudice financier subi du fait du comportement fautif du ministère qui a refusé de délivrer les certificats d'économie d'énergie (CEE) afférant à la demande n°0193OB/19073 au titre de la fiche standardisée TRA-EQ-19 ayant fait l'objet d'une décision implicite d'acceptation le 15 juillet 2017 confirmée par le jugement n°1600863 du TA de Toulouse.

Nom des parties**Demandeur** SARL DEFA**Représentants des parties**

SCP JOB-TREHOREL-BONZOM-BECHET (Cour)

Défendeur MINISTÈRE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE, DE LA BIODIVERSITÉ, DE LA FORÊT, DE LA MER

09) DOSSIER N° 2105805

RAPPORTEURE: Madame Marine MEREAU

Titre de l'affaire Demande d'annulation de la décision de refus de la SA Aéroport de Toulouse Blagnac du 28 juin 2021 pour la prise en charge des travaux d'isolation acoustique de la toiture et du garage de Mme A

Nom des parties**Demandeur** Madame A**Représentants des parties**

JAMES-FOUCHER NICOLAS

Défendeur SA AEROPORT TOULOUSE BLAGNAC

Arrêté le 09/01/2026